

L'éco ZÉRO DÉCHET



Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan

n°5 / ÉTÉ 2019



5^e édition du Salon de la Récup'

> page 3

KERVIGNAC

NOSTANG

MERLEVENEZ

PLOUHINEC

SAINTE-HÉLÈNE



TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE

ACTUALITÉS
Succès du
Salon de la Récup'
> page 3



ACTEURS ECONOMIQUES
Remise des prix
Éco-défis
> page 5



TRI
Point sur l'extension
des consignes de tri
> page 6



Jacques Le Ludec
Président
de la Communauté
de Communes Blavet
Bellevue Océan

Édito



**Pour recycler, il faut trier !
Et la chaîne du tri commence à la maison :
il convient de séparer les déchets recyclables
de ceux qui ne le sont pas.** ”

Sommaire

ACTUALITÉS ZDZG

Succès du Salon de la Récup'p.3

ACTEURS ÉCONOMIQUES

L'économie circulaire au service
des acteurs économiques.....p.4

Des professionnels engagés
dans l'opération Eco-défis.....p.5

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux.....p.6

DÉCHÈTERIE

Une seconde vie pour vos meubles
grâce au recyclage !.....p.7

2019 : les produits chimiques au jardin,
c'est fini !.....p.7

POINT INFOS

Prêt et lavage de gobelets réutilisables...p.8

Repair Café.....p.8

Halte aux dépôts au pied des colonnes...p.8

Transport des déchets en remorque :
prudence !.....p.8

La Communauté de Communes Blavet Bellevue
Océan remercie l'ensemble des personnes qui ont
contribué à cette publication.

Directeur de la publication : Jacques Le Ludec

Rédaction : CCBBO

Réalisation : mbstudio.bzh

Impression : IOV

Tirage : 9 500 exemplaires - papier 100% recyclé

Toute reproduction totale ou partielle est interdite.



Un doute, une question...

Vous avez des remarques à faire, des questions sur le tri,
n'hésitez pas à nous contacter :

CCBBO - Parc d'activités de Bellevue - Allée de Ti Neüé - 56700 Merlevenez
Tél. 02 97 65 16 16 - dechets@ccbbo.fr





La cinquième édition du Salon de la Récup'

...organisée par la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan le dimanche 19 mai à Sainte-Hélène autour de l'Economie Circulaire, a accueilli environ 2 000 visiteurs sous une météo orageuse.



Cette année, c'est au cœur de la commune de Sainte-Hélène que la cinquième édition du Salon de la Récup', organisée par la CCBBO, a accueilli un public curieux de découvrir une diversité de produits et créations présentée par une cinquantaine d'exposants (entreprises, artisans, associations...). Ils ont su démontrer qu'**un déchet peut devenir une ressource**. L'économie circulaire a été joliment mise à l'honneur.

Tout au long de la journée, plusieurs ateliers ludiques et pédagogiques ont été proposés tels que l'atelier « faire soi-même ses produits d'entretien naturels » animé par *Esprit Cabane* ou bien l'atelier de fabrication de Tawashi (éponges en tissus recyclés) proposé par *Masae Robo*. L'atelier d'initiation à la gravure sur carton animé par *Karton de Breizh*, l'atelier de peintures végétales présenté par *Cocodi Studio*, ainsi que l'atelier de jardinage au naturel porté par *OPTIM-ISM* ont aussi été très appréciés, notamment des enfants. Sans oublier le spectacle sur le thème du Zéro Déchet joué par *Toutouic* et les représentations farfelues des *Pourkoapas* qui ont rythmé la journée et enchanté petits et grands.



Nouveauté de cette cinquième édition : un marché de produits locaux !

Les visiteurs ont pu découvrir, et parfois goûter, des spécialités locales (miels, bières artisanales, gâteaux faits maison, confitures, jus de pommes, spirulines...).

Afin de garantir une démarche « zéro déchet » sur la manifestation, des gobelets réutilisables et de la vaisselle compostable ont été utilisés. L'installation d'un espace de tri, tenu par la CCBBO, a assuré une gestion efficace des déchets, en grande majorité compostables. Des toilettes sèches, gérées par Les Pieds dans la Vase, ont également été installées sur le site.

La mobilisation des élus communautaires et communaux, des bénévoles des associations de Sainte-Hélène, des agents de la CCBBO et des services techniques de la commune présents aux entrées, aux parkings, à la restauration et à la sécurité, a permis le bon déroulement du Salon.

Cependant, la manifestation a bénéficié d'une fréquentation en deçà des éditions précédentes avec seulement 2000 visiteurs comptabilisés, contre 4500 en 2017 à Plouhinec. La météo pluvieuse et orageuse de l'après-midi explique vraisemblablement cette baisse de fréquentation.



L'économie circulaire au service des acteurs économiques



Dans le cadre de son programme « Zéro Déchet Zéro Gaspillage », la CCBBO a lancé en mars 2017 une démarche d'**Écologie Industrielle et Territoriale** (EIT), en partenariat avec les 3 chambres consulaires du Morbihan (CCI, CMA et Chambre d'Agriculture) et le Syndicat Ostréicole de la Ria d'Étel. Alliant soutien aux entreprises locales, développement économique et protection de l'environnement, l'EIT a pour but de **favoriser les coopérations entre les acteurs économiques** afin d'actionner des leviers de compétitivité et de développement.

Favoriser les échanges & les synergies sur le territoire.



Depuis le lancement de la démarche :

- 60 acteurs économiques engagés
- 20 synergies étudiées
- 12 actions retenues

LE BILAN

La CCBBO a organisé une réunion plénière le jeudi 25 avril, au Remoulin à Nostang, pour faire le bilan des 2 années de la démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT). Les 850 entreprises du territoire ont été invitées à cette réunion. Après un rapide rappel du contexte, plusieurs acteurs économiques engagés dans la démarche ont pris la parole pour présenter les actions en cours sur le territoire :



■ Christel GUENARD, Président du **Club des Entrepreneurs du Blavet à la Ria**, a présenté le Club créé en avril 2018 dans le cadre des ateliers EIT et ses projets (organisation d'une soirée à thème tous les deux mois). Le Club compte à ce jour 25 membres.

■ Cécilia GANNAT, Chargée des projets d'économie circulaire à la CCBBO, a présenté la **plateforme collaborative numérique « Partageons Nos Ressources »**, lancée par la CCBBO en mars 2018 afin de favoriser les échanges et les synergies entre les acteurs économiques du territoire.
www.partageonsnosressources.bzh



■ Bernard DUPONCHEL, ancien gérant de l'entreprise Duponchel Grues à Kervignac, a présenté les **mutualisations engagées sur la ZI du Porzo** portées par 10 entreprises de la zone : mutualisations de services de gardiennage, d'entretien des espaces verts, de formations, de prestations de contrôles obligatoires, d'achats, de collecte des déchets, de covoiturage et de création d'une crèche d'entreprises...

■ Lionel LORHO, gérant de l'entreprise Merlevenez Carrosserie, a présenté le projet d'une **collecte mutualisée des déchets mécaniques**, portés par 17 entreprises (8 garages, 8 agriculteurs et 1 entreprises des Travaux Publics).

■ Caroline LUNVEN, représentante de la Chambre d'Agriculture du Morbihan, et Aurore DANIELOU, agricultrice de Merlevenez, ont présenté le **projet collaboratif pour promouvoir la vente directe de produits locaux**, portés par 5 producteurs du territoire. Le projet s'est orienté vers le développement des Halles de Kervignac.



CONTACT Cécilia GANNAT – Coordinatrice Economie Circulaire – 02 97 65 16 16 ou cecilia.gannat@ccbbo.fr

Des professionnels engagés dans l'opération éco-défis



La réunion plénière s'est clôturée par la remise des prix aux 14 lauréats de l'opération « Eco-Défis » lancée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan et la CCBBO en mai 2018. Le label « Eco-Défis » a pour but de valoriser l'engagement des commerçants et des artisans dans une démarche de développement économique durable. Les artisans doivent se positionner sur 3 défis minimum, parmi une liste de 43 défis classés en 6 thématiques (déchets, produits, énergie, eau, transport, sociétal).

123
défis validés
par les 14 artisans
de la CCBBO
dont 51 nouveaux défis
validés au comité
de labellisation

Les 3 défis les plus relevés :

- **Optimiser le tri des déchets valorisables** (Déchet)
- **Utiliser des produits écolabellisés ou naturels** (Produit)
- **Soutenir les acteurs du territoire** (Sociétal)

Le prix « coup de cœur » a été attribué par le comité de labellisation à l'entreprise « Merlevenez Carrosserie » gérée par Lionel LORHO. Cette carrosserie accueille et forme un apprenti en CAP-Peinture en carrosserie depuis 2017. M. LORHO est engagé dans une démarche environnementale. Une zone de tri et de stockage pour les déchets a été créée avec un bac de rétention pour les produits liquides dangereux. L'entreprise a substitué son nettoyant solvanté utilisé pour la fontaine de nettoyage des pistolets de peinture par un produit écologique. L'atelier a été équipé en LED. Toutes ces actions ont fait que cette entreprise a obtenu la meilleure note finale.

Son engagement a été valorisé par une vidéo réalisée par TV Rennes :

<https://youtu.be/8EPfqXAVV7I>

Les enjeux pour les artisans

- Augmenter les performances économiques, environnementales et sociétales de leur entreprise.
- Valoriser leurs démarches en faveur du développement durable, auprès de leurs clients.
- Bénéficier de conseils personnalisés pour améliorer leurs pratiques.
- Développer une relation privilégiée avec leur collectivité.
- Profiter d'une communication gratuite.

Les 14 entreprises labellisées

- **2 garages automobiles :**
Plouhinec Automobiles à Plouhinec, Ker-Auto à Kervignac
- **1 toilettage canin :** Kermel Toutous à Kervignac
- **1 boulangerie :** Boulangerie Kerbellec à Kervignac
- **1 biscuiterie :** Biscuiterie La Lorientaise à Kervignac
- **1 Institut de beauté et bien-être :** Au cœur des sens à Kervignac
- **1 réparateur motoculture à domicile :** AMG Motoculture à Kervignac
- **1 carrosserie :** Merlevenez Carrosserie à Merlevenez
- **1 restaurant :** Carpe Diem à Merlevenez
- **1 fleuriste :** Marquise des fleurs à Merlevenez
- **1 couture / tapisserie d'ameublement :**
Sièges et Coutures à Merlevenez
- **1 fabrication de poterie :** Kan An Douar à Plouhinec
- **1 affûteur :** Gérard Le Bouedec à Nostang
- **1 crêperie :** La Crêperie du Roc'h à Nostang



Trier c'est bien, bien trier c'est mieux !

Depuis le 1er janvier, sur notre territoire, **TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT** et doivent rejoindre les sacs ou conteneurs jaunes. Si le tri est réalisé correctement, cela va permettre de valoriser plus d'emballages.

Pour savoir ce qui se trie ou pas dans votre bac jaune, seulement 2 questions :

Est-ce que c'est un emballage ? Oui Non

Est-il en plastique, carton ou métal ? Oui Non



Si la réponse à ces 2 questions est OUI, je suis autorisé à déposer dans mon bac jaune, EN VRAC.

Si la réponse est NON à au moins une des 2 questions, alors je dépose dans mon bac vert ou à la déchèterie.

N'OUBLIEZ PAS
Les barquettes en polystyrène se trient également !



Qu'est-ce qu'une erreur de tri ?

Lorsqu'un déchet, autre qu'un emballage ménager, est déposé dans le bac jaune, il s'agit d'une « **erreur de tri** ». Une fois dans le camion-benne en trop grande quantité, l'ensemble du contenu déposé au Centre de Tri peut être considéré comme « pollué » et refusé par l'exploitant. Une estimation des refus de tri est faite tout au long de l'année par échantillonnage et analyse des bacs jaunes, on appelle ces opérations des « **caractérisations** ». Ces bilans permettent de mieux connaître la nature des déchets du bac jaune et de cibler les erreurs les plus fréquentes.

Les erreurs les plus fréquentes dans les bacs jaunes

Pots et bouteilles en verre	→	Conteneurs à verre
Papiers	→	Conteneurs à papiers
Essuie-tout, mouchoirs	→	Composteur
Coton, couches...	→	Bacs d'ordures ménagères
Emballages imbriqués	→	Ne pas imbriquer
Emballages non vidés	→	Bien vider, sans les laver
Emballages trop petits (fines)	→	Ne pas déchirer les cartons

Avec l'extension des consignes de tri à tous les emballages, certaines familles s'inquiètent de voir leur bac jaune se remplir très vite au point de déborder avant d'être vidé.

Cette simplification du geste de tri provoque un nouvel afflux de produits dans votre bac jaune.

Il est préférable de privilégier l'achat en vrac (jambon à la coupe, viande...) pour éviter les emballages et leurs coûts.

Sinon, il est recommandé d'aplatir vos emballages afin de réduire leur volume.

Réajustement des bacs pour éviter les débordements

Vous avez aussi la possibilité de demander un bac jaune plus grand auprès du service Déchets.

CONSEIL
N'hésitez pas à sortir votre bac jaune tous les 15 jours.



1 tonne
de CSR*
=
1/2 tonne
de pétrole

Une seconde vie pour vos meubles grâce au recyclage !

LES MEUBLES VONT DANS LA BENNE MOBILIER

pour être recyclés en nouvelles matières réutilisables ou valorisés en énergie.



CHAIRES



FAUTEUILS



RANGEMENTS



LITERIE



TABLES



JARDIN

Si vos meubles sont en trop mauvais état pour être donnés, rénovés ou revendus, **vous pouvez vous en débarrasser en les déposant à la déchèterie, dans la benne dédiée aux meubles usagés.** Pensez toutefois à démonter vos meubles avant de les déposer dans la benne. Cette pratique permet d'optimiser le remplissage de la benne et de faire des économies sur le transport.

Que deviennent vos vieux meubles et matelas ?

Ils partent en centres de tri et sont ensuite regroupés par famille de matériaux : bois, mousse, plastique, ferraille.

- **Les meubles en bois** : après les avoir broyés, on peut en faire des panneaux de particules qui vont servir à élaborer de nouveaux meubles.
- **Les meubles en plastique** : on les trie par famille de plastique, on les broie et on les transforme en petites billes utilisées pour fabriquer des tuyaux par exemple.
- **Les matelas** : on les hygiénise, on les démantèle pour en récupérer les matières qui les composent. Avec les mousses issues, on peut faire des panneaux acoustiques et thermiques pour le secteur du bâtiment. On peut aussi en faire de nouveaux articles pour la literie et même fabriquer des tatamis de judo !

Que fait-on des meubles et matelas que l'on ne peut pas transformer en de nouveaux produits ?

C'est le cas notamment des canapés, fauteuils et autres produits rembourrés. Ces produits sont composés de matières souvent collées qu'il est difficile de trier et de séparer. Ils vont donc être broyés pour servir à fabriquer du Combustible Solide de Récupération (CSR). On utilise ce CSR pour remplacer les énergies fossiles (pétrole, gaz...) dans les cimenteries ou pour alimenter des réseaux de chaleur urbains. Cette démarche s'appelle la valorisation énergétique.

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Les produits chimiques au jardin, c'est fini !

Au 1^{er} janvier 2019,

la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle impose une interdiction d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Pensez-y ! Rapportez tous vos bidons vides ou pleins à la déchèterie.

C'est ainsi l'occasion de développer les techniques alternatives aux pesticides :

- Plantez des plantes locales au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol.
- Cultivez à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels.
- Utilisez les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs.
- Alternez les cultures.
- Pensez au paillage de vos sols pour protéger vos végétaux.

Et surtout, n'oubliez pas qu'un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

ZÉRO PESTICIDE
C'est 1000 fois mieux pour la planète !



d'informations sur www.ccbbo.fr



Prêt et lavage de gobelets réutilisables

La CCBBO propose désormais aux associations du territoire, en partenariat avec l'ESAT de Larmor-Plage, un service de prêt et de lavage gratuit de gobelets réutilisables.

C'est simple ! Contactez l'ESAT au 02 97 83 52 52 pour obtenir le formulaire de réservation.

Pour avoir toutes les informations utiles pour organiser un évènement éco-responsable, n'oubliez pas de consulter le site www.capzerodechet.bzh

Sont téléchargeables sur ce site le guide éco-manifestation 2019, le bulletin de réservation pour les gobelets et l'affiche pour mettre en place la consigne des gobelets réutilisables.



Repair café

Un appareil électrique en panne ? Un vélo qui ne roule plus ?
Un vêtement abîmé ?

Rendez-vous au Repair Café TOUS LES 1^{ERS} SAMEDIS DU MOIS (excepté en août et septembre) de 9h à 12h à la maison des anciens, 13 avenue des Plages à Kervignac.

Autour d'un petit café, dans une ambiance où règnent la curiosité, le partage de savoir-faire et la convivialité, des bénévoles réparateurs vous conseilleront et vous aideront à réparer vos objets et prolonger leur durée de vie. La démarche est très simple. Il suffit de venir à la permanence avec votre objet défectueux.

Halte aux dépôts au pied des colonnes

Plusieurs conteneurs sont à votre disposition à proximité de votre habitation pour collecter vos emballages en verre et vos papiers.

POUR RAPPEL : les dépôts sauvages sont interdits par la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets au pied des Points Recyclage ou ailleurs, est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ce geste est passible d'une amende.



ACCÈS DES PROFESSIONNELS À LA DÉCHÈTERIE

ATTENTION ! n'oubliez pas de présenter votre autorisation d'accès au gardien avant tout dépôt. Si vous ne l'avez pas, ne tardez pas à la demander à l'accueil du service Déchets sur présentation d'un extrait K-bis.



Transport des déchets en remorque : prudence !

Pour la sécurité de tous et pour préserver notre environnement, merci de bâcher ou sangler correctement votre remorque si vous vous rendez en déchèterie de Merlevenez ou aux plateformes de déchets verts à Kervignac. Vous éviterez ainsi que des déchets et des végétaux ne tombent sur la route et se retrouvent dans la nature.